

## Tunisie-France-environnement

### Signature d'un accord de coopération entre l'ANGED et l'ADEME



Signature d'un accord de coopération entre l'ANGED et l'ADEME

TUNIS, 30 avr 2008 (TAP) - Un accord de coopération a été signé, mardi, à Tunis, entre l'agence nationale de gestion des déchets (ANGED) et l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et ce en présence de M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable.

Cet accord-cadre qui s'inscrit dans le cadre de la coopération tuniso-française menée depuis une dizaine d'années, notamment, dans le secteur de la maîtrise de l'énergie et de l'efficacité énergétique, vise à mettre en place les conditions générales de coopération institutionnelle et technique et à renforcer les capacités dans le domaine de la gestion des déchets entre les deux agences.

Cette coopération portera sur le domaine du traitement des déchets ménagers et hôteliers, des déchets industriels, de l'appui au développement de filières spécifiques de gestion durable des déchets (activités de soins, déchets électroniques, compostage/déchets verts), de la formation, la communication et l'information.

Les axes prioritaires de cette coopération, consistent en la conception et l'exploitation des décharges contrôlées, la sensibilisation à la prévention des déchets et l'appui à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de compostage des déchets organiques et des boues de stations d'épuration urbaines.

M. Nadhir Hamada a souligné, à cette occasion, l'importance de la coopération entre la Tunisie et la France, notamment, dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, indiquant que la Tunisie a toujours été parmi les premiers pays à adhérer aux initiatives visant la sauvegarde de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie en Méditerranée.

Il a ajouté que ce nouvel accord contribuerait à développer la coopération bilatérale et marquerait le début d'une longue et fructueuse collaboration entre les institutions environnementales tunisiennes et l'ADEME.

Mme. Chantal Jouanno, présidente de l'ADEME, s'est félicitée de son côté des efforts déployés par la Tunisie en matière de protection et de sauvegarde de l'environnement, insistant sur la nécessité d'accélérer l'exécution des volets de cet accord afin de réaliser les objectifs ambitieux en la matière.